



Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 789	789	10 000	10 000
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles	Immob. incorp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	10 789	789	10 000	10 000
		Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 175	2 685	1 490	2 476
		Autres immobilisations corporelles	71 348	52 978	18 370	27 675
	Immobilisations financières (2)	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immob. corp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	75 524	55 663	19 860	30 152
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		6 500		6 500	6 500	
TOTAL		6 500		6 500	6 500	
Total de l'actif immobilisé (III)		92 813	56 452	36 360	46 652	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises	95 595		95 595	108 070
	Créances (3/4)	TOTAL	95 595		95 595	108 070
		Avances et acomptes versés sur commandes	1 598		1 598	267
		Créances Clients et Comptes rattachés	132 192		132 192	109 697
		Autres créances	27 329		27 329	16 178
		Charges constatées d'avance	25 686		25 686	
	VMP	Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	185 209		185 209	125 875
		Valeurs mobilières de placement				
		Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments de trésorerie				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités		163 486		163 486	117 170	
TOTAL		163 486		163 486	117 170	
Charges constatées d'avance					17 005	
Total de l'actif circulant (IV)		445 889		445 889	368 388	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion actif (VII)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		538 703	56 452	482 250	415 041	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an				6 500	6 500	
(3) Dont à moins d'un an				185 209		
(4) Dont à plus d'un an						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	112 494	85 953
	Report à nouveau		-73 676
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	26 656	100 218
	Situation nette avant répartition	144 651	117 994
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	144 651	117 994
	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 002	25 914
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		144
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	10 002	26 059
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)	124 877	122 955
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 981	106 342
	Dettes fiscales et sociales	52 052	41 505
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 284	183
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	7 398	
	Total des dettes (III)	337 598	148 031
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		297 046
	Écarts de conversion passif (IV)		
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
Renvois	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	482 250	415 041
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	16 461	6 902
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3),		
	à plus d'un an		
	à moins d'un an		174 090
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	212 205	

Certific conforme



1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

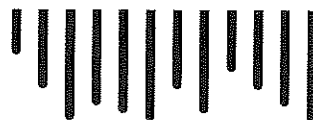
Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

- *Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel*

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

- *Suppression de la technique de transferts de charges*

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :



- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

- *Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission*

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

- Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

1.2 Informations relatives à l'actif

1.2.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Brevets : 5 ans en linéaire ;

Licences : 5 ans en linéaire ;

Solutions informatiques : 1 à 3 ans en linéaire ;

Dessins : Durée d'exploitation en linéaire ;

Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;

Agencements légers : 5 à 6,5 ans en linéaire ;



Travaux de maçonnerie : 15 ans en linéaire ;
 Peintures, papiers-peints : 3 à 5 ans en linéaire ;
 Revêtements de sols : 5 ans en linéaire ;
 Mobiliers de magasin : 10 ans en linéaire ;
 Gros travaux dans les locaux : 5 à 10 ans en linéaire ;
 Matériels de transport : 4 à 5 ans en linéaire ;
 Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
 Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;
 Téléphones, répondeurs : 3 ans en linéaire ;
 Magnétoscopes : 5 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 789	-	-	10 789
Immobilisations corporelles	74 623	4 253	3 352	75 524
Immobilisations financières	6 500	-	-	6 500
TOTAL	91 912	4 253	3 352	92 813

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	789	-	-	789
Immobilisations corporelles	44 471	11 194	2	55 663
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	45 260	11 194	2	56 452



3. Tableau des dépréciations

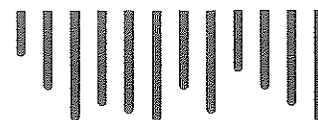
	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	13 438	-	13 438	-
TOTAL	13 438	-	13 438	-

1.2.2 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	6 500	-	6 500
Créances de l'actif circulant	160 993	160 993	-
Charges constatées d'avance	25 686	25 686	-
TOTAL	193 180	186 680	6 500

^(a) À développer si nécessaire

1.3 Informations relatives au passif



1.3.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	5 000	-	-	5 000

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	5 000	1	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	5 000		



3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	5 000	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	500	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	85 953	-	-	-
Report à nouveau	-73 676	-	-	-
Résultat de l'exercice	100 218	-100 218	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	117 994	-100 218	-	-

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écart de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-

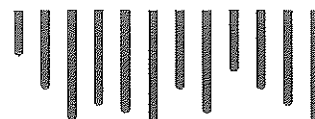


Réserve légale	-	-	-	500
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	73 676	-
Autres réserves	-	-	26 541	112 494
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	26 656	-	26 656
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-	26 656	100 218	144 651

affectation du résultat 2024 en autres réserves et report à nouveau

1.3.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	10 002	9 486	515	-
Fournisseurs et comptes rattachés	140 981	140 981	-	-
Autres dettes	179 215	179 215	-	-
Produits constatés d'avance	7 398	7 398	-	-
TOTAL	337 598	337 082	515	-

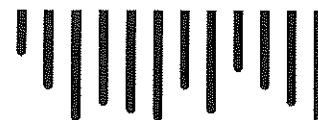


2 Informations relatives à la fiscalité

2.1 Crédits d'impôts

	Montant
Crédit impot mécénat	4 400
-	-

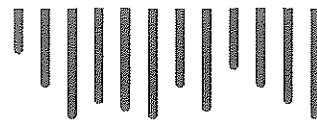
CS



3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements pris en matière de crédit-bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Contrats véhicules	21 650	801
-	-	-

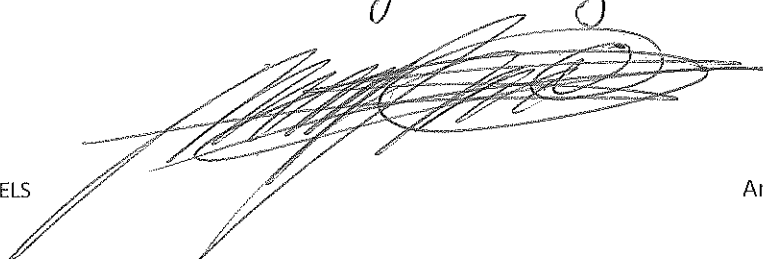


4 Informations relatives à l'effectif

4.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 5.

Certifié conforme



GS

A.L.L
Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 rue Jean Prevost
64230 LESCAR
845 321 702 RCS PAU

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 MAI 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 26 656 euros de la manière suivante :

— Au compte « Autres réserves » 26 656 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Gérant, Associé Unique
Grégoire SIMON

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Grégoire Simon', written over a horizontal line.